

CFA Tél : 02.99.45.14.59.

Centre de Formation Apprentis et Stagiaire
 La Lande de La Rencontre
 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER

Siret : 193 509 403 00013
 Numéro d'activité : 53351065735

Courriel : cfa.st-aubin@educagri.fr
 Site internet : https://st-aubin.educagri.fr/



BP REA

Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole
Titre RNCP 38093, niveau 4

Les objectifs de la formation

Le BPREA permet d'acquérir les compétences nécessaires à la :

- > gestion de la production (apiculture, polyculture-élevage)
- > gestion de l'entreprise (économique, finances, création, commercialisation...)

Le BPREA confère la capacité à l'installation et permet l'obtention d'aides spécifiques (DJA,...) pour les personnes de moins de 40 ans.

L'organisation et conditions d'accès à la formation

Au CFA deux voies sont proposées, la formation continue et l'apprentissage, selon votre âge et votre statut.

Les parcours sont individualisés en fonction des acquis professionnels et du niveau de diplôme.



(Calendrier disponible sur le site web)

TAUX RÉUSSITE 2024 :

FC : 100 %
 App : 79 %

SATISFACTION 2024 :

FC : 8/10
 App : 5/10

INSERTION des diplômés à 1 an

FC : 100 %
 INSERTION des diplômés à l'issue de la formation

App : 100 %

DURÉE

> 8 mois à 2 ans

EFFECTIF

> 12 à 25 personnes

PROCHAINE SESSION

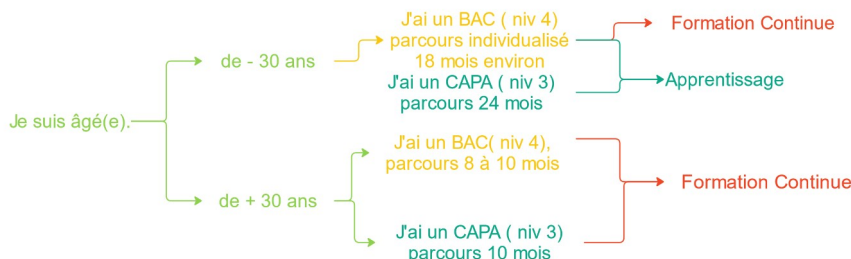
> septembre 2025 (App)
 > octobre 2025 (FC)

DÉLAIS D'ACCÈS

> Minimum 7 jours après obtention du financement ou de la signature du contrat d'apprentissage

CONTACT

> nabila.kacem@educagri.fr (App)
 > camille.travers@educagri.fr (FC)



Apprentissage

- > **Prérequis : être titulaire d'un niveau 3**
- > Avoir moins de 30 ans et / ou un statut de travailleur handicapé,
- > Signer un contrat d'apprentissage
- > Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme.
- > **Si le candidat est titulaire d'un Bac, un parcours aménagé peut lui être proposé.**

Formation continue

- > Obtention d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- > Justifier d'une année d'activité professionnelle.
- > Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme.
- > Avoir confirmé son projet de reconversion professionnelle par une expérience pratique minimale.

L'alternance propose des périodes en entreprise et des périodes en centre.

Les périodes en entreprises doivent être effectuées dans une exploitation agricole.

Le programme de la formation

Modules de formation	Contenus	Volume Horaire (indicatif)	Parcours Formation continue	Volume Horaire (indicatif)	Parcours apprentissage
M1	Se situer en tant que professionnel	97h	✓	78h	✓
M2	Piloter le système de production	153h	✓	141h	✓
M3	Conduire le processus de production dans l'agro-système	215h	✓	183	✓
M4	Assurer la gestion technico-économique	186h	✓	148	✓
M5	Valoriser les produits	116h	✓	130	✓
M6 et 7	Ucare 1 et Ucare 2 (selon projet du stagiaire)	140h	✓	140h	✓
M8	Stage	269h	✓		
REX	gestion de l'alternance			48h	✓

Les méthodes et modalités pédagogiques

Le CFA pratique différentes modalités pédagogiques pour faciliter l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas.

Les conditions d'admission

- > Contacter obligatoirement notre établissement.
- > Avoir déposé auprès du CFA un dossier de candidature (à télécharger sur notre site web ou à demander toute l'année au cfa.st-aubin@educagri.fr, tel - **02.99.45.14.59**).
- > votre demande sera enregistrée et un accusé de réception vous sera notifié par retour de mail dans les 5 jours ouvrés.
- > Participer à des entretiens (motivation et projet)

Sur simple demande le CFA vous fait parvenir un dossier de candidature. Vous serez alors convoqué(e) par l'une des coordonnatrices de la formation.

Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de février-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes.

- > Avoir une expérience pratique minimum (dans le cadre de la formation professionnelle continue)

Les tarifs et conditions financières

> Apprentissage

Formation prise en charge par les OPCO (branches professionnelles), pour consultation des tarifs selon les OPCO :

<https://www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

L'apprenti est sous un statut de salarié durant l'apprentissage.

Formation continue

- > Entre 10 et 14 euros/heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans les 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Formation éligible aux dispositifs de financement région, au CPF et PTP (projet de transition professionnelle)...

Le Diplôme s'obtient :

- > Par validation des unités capitalisables qui correspondent aux modules 1 à 7 inclus.
- > Les blocs de compétences sont valables à vie et permettent une validation partielle.
- > Les évaluations s'appuient sur des situations de travail.
- > Le BPREA est un diplôme de niveau 4 (niveau baccalauréat), il donne la capacité à l'installation.
- > Ce diplôme peut être également obtenu par la voie de la VAE

Les débouchés et poursuites d'études

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole a pour objectif l'insertion dans le milieu professionnel :

- > Création ou reprise d'entreprise agricole,
- > Salariat en exploitation agricole.
- > Poursuite d'études en Certificat de Spécialisation ou BTS.

Le CFA de Saint aubin du Cormier établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Le Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole « Métiers de l'Agriculture »
- > Le Brevet Professionnel CMA « Conducteur de Machines Agricoles »
- > Le Brevet de Technicien des Métiers « Mécanicien de Matériels Agricoles »
- > Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > Des formations courtes : Conduite des tracteurs en Sécurité, SST,...